



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports

Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)

**REQUALIFICATION
DE LA RN10**
TRAPPES-EN-YVELINES

FLASHINFO

N°4 AOÛT 2021



DÉVIATION DE LA RN10 PENDANT LES TRAVAUX DE DÉCONSTRUCTION DU PONT MARCEL CACHIN

Du mardi 17 août à partir de 22h jusqu'au jeudi 19 août au matin, le pont Marcel Cachin situé au-dessus de la RN10, à proximité directe de l'Hôtel de Ville, sera déconstruit. Il est remplacé pendant la durée des travaux de requalification de la RN10 à Trappes par un pont provisoire, construit à côté et mis en service depuis le 23 juillet 2021.

Pendant les travaux de déconstruction du pont Marcel Cachin, une portion de la RN10 et une portion de la RD36 seront fermées à la circulation et des déviations seront mises en place :

- ▶ Par la RD912 pour les usagers en provenance de Paris ;
- ▶ Par la RD58 pour les usagers en direction de Paris.

Pour assurer la sécurité de tous à proximité du chantier, des fermetures locales seront mises en place le temps de l'opération. Ces fermetures concernent les voiries suivantes : rue Casanova, impasse Grimaud, rue Alfred Costes et rue de la République.

Des mesures de réduction des nuisances sonores et d'émission de poussière seront prises afin de limiter la gêne des riverains.

Consciente des désagréments que peuvent occasionner ces travaux, la DiRIF met tout en œuvre pour les minimiser et vous remercie de votre compréhension.

Plus d'informations :

rn10-trappes-travaux.dirif@developpement-durable.gouv.fr

www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Opération
cofinancée avec :



Yvelines
Le Département



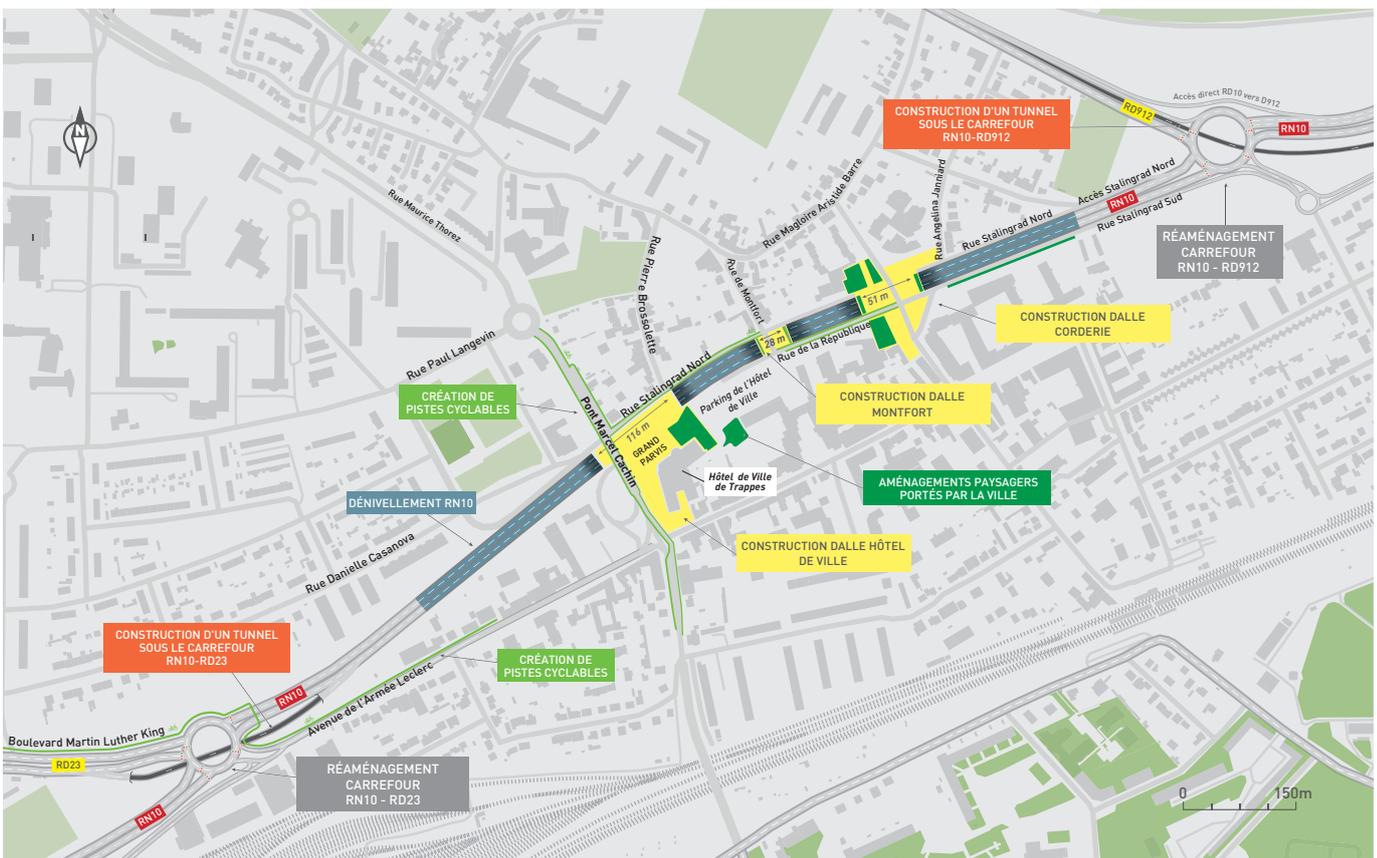
L'ESSENTIEL DU PROJET DE REQUALIFICATION DE LA RN10 À TRAPPES

La RN10, axe routier majeur des Yvelines, traverse la ville de Trappes en créant une séparation entre les quartiers d'habitation situés au nord et les quartiers où sont implantés le centre-ville, les équipements publics et la gare, au sud. Afin de résorber cette coupure urbaine et d'améliorer les conditions de circulation sur la RN10, la direction des routes d'Île-de-France (DIRIF) mène une opération de requalification de la RN10, conjointement au programme de rénovation urbaine de la Ville de Trappes.

LES OBJECTIFS DU PROJET

- Restaurer la continuité urbaine entre le Nord et le Sud de Trappes
- Améliorer le cadre de vie des habitants de Trappes en réduisant les nuisances provoquées par la circulation
- Fluidifier la circulation sur l'axe RN10 et améliorer l'accessibilité des entrées et sorties de la ville de Trappes
- Sécuriser les carrefours RD912-RN10 et RD23-RN10 pour l'ensemble des usagers de la voirie

LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS



MONTANT ET FINANCEMENTS

Le montant est estimé à **95 millions d'euros**, réparti selon les financeurs suivants :

